



Société généalogique d'Utah



Bibliothèque généalogique de [Salt Lake City](#)

La **Société généalogique d'Utah** (Genealogical Society of [Utah](#)) est un organisme à but non lucratif créé par la Corporation de la Présidence de l'[Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours](#) et consacré à la recherche généalogique et l'histoire familiale.

Les saints des derniers jours considèrent que leur première obligation est d'accomplir, par procuration, les ordonnances du [temple](#) pour les membres décédés de leur famille afin de leur permettre de recevoir les bénédictions de l'Évangile. Cette volonté a motivé la

définition de la spécification [GEDCOM](#) et la recherche d'actes anciens, notamment grâce à la technologie du [microfilm](#).

Histoire

La Société généalogique d'Utah est créée le 13 novembre 1894. Son but est de recueillir, compiler, établir et entretenir une bibliothèque généalogique à l'usage de tous, et de diffuser des informations concernant la recherche généalogique et la généalogie en général. En 1939, la Société entre dans le monde du microfilm pour obtenir des documents et des registres jusqu'alors inaccessibles. Le premier grand recueil se compose de reproductions photographiques de transcription dactylographiées de la plupart des anciens registres de comté de l'État du Tennessee. Par la suite le programme de microfilmage est étendu au reste des États-Unis et du monde. Après la Deuxième Guerre mondiale, les opérations photographiques sont étendues à la [Grande-Bretagne](#), la [Hollande](#), la [Belgique](#), la [Suisse](#), certaines parties de l'[Italie](#), l'[Allemagne](#), les pays scandinaves et la [Finlande](#).

Chambres fortes

Fin 1972, la Société Généalogique dispose de 756 062 bobines de microfilms de 30 mètres, soit un total de 22 681 860 mètres, ce qui est l'équivalent de plus de 3 607 002 volumes de 300 pages chacun. À cette époque on compte dans les rayons de la bibliothèque 114 392 volumes imprimés.

C'est alors que pour la conservation de ces documents, un ensemble de chambres fortes géantes est creusé dans des montagnes de granit à quelque 35 kilomètres de [Salt Lake City](#). Sous environ 200 mètres de granit massif, six immenses chambres fortes sont creusées sur une profondeur de près de 150 mètres dans le cœur du granit. La température naturelle dans les chambres d'entreposage est tout au long de l'année de 13 à 14 °C et l'humidité naturelle est toujours de 40 à 50 pour cent. Ces conditions sont parfaites pour l'entreposage de microfilms.

France

En [1946](#), un accord est conclu entre la Société française du microfilm et l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours pour le microfilmage des registres d'[état civil](#). Le [28 octobre 1960](#), un accord est passé entre la direction des [Archives de France](#) et la Société généalogique de Salt Lake City. Le [29 juin 1987](#), cet accord fait l'objet d'un avenant qui est approuvé par l'arrêté du [28 septembre 1987](#) diffusé au [Journal Officiel](#) du [20 novembre 1987](#). Le 25 avril 2013 la [CNIL](#) autorise la société FamilySearch International à mettre en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel ayant pour finalités le transfert vers les États-Unis de documents d'archives publiques numérisés et la diffusion de l'image de ces documents sur son site internet à visée généalogique ainsi que dans ses centres de consultation¹.

Termes de l'accord avec les Archives de France

La Société généalogique d'Utah effectue le microfilmage des registres paroissiaux et d'état civil de plus de cent ans d'âge conservés dans les [services d'archives publiques françaises](#), afin de protéger ces documents et de les mettre en libre consultation dans son réseau de bibliothèques. Le but essentiel du microfilmage effectué par la Société généalogique d'Utah est de permettre à ses membres d'identifier leurs ancêtres afin de leur administrer dans leurs [temples des rites religieux](#) en accord avec la [doctrine de l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours](#). La Société généalogique d'Utah se voit accorder le droit d'accès et de copie en échange d'un exemplaire du microfilm, de la conservation du microfilm original dans un abri souterrain bénéficiant de conditions favorables à sa conservation, de la gratuité, pour les services d'archives français, des prestations du personnel de sécurité de l'abri souterrain et de la fourniture, sur demande des services d'archives français, de films supplémentaires ou de remplacement².

International

- Suède

En 2009, Family Search et Svensk Arkivinformation (SVAR), une branche des Archives nationales de Suède, ont annoncé le lancement de la plus grande initiative d'indexation sur Internet jamais entreprise. Les deux groupes ont leur projet de faire appel à des volontaires lisant le suédois, à travers le monde, afin d'aider à la création d'un index gratuit sur Internet des registres paroissiaux de Suède, soit 200 ans d'histoire suédoise, contenant plus de 400 millions de noms³.

Support Familysearch

La Société Généalogique d'Utah utilise les données généalogiques (relatives à des personnes décédées) transmises au support [FamilySearch](#)⁴ dont l'un des objectifs principaux est de permettre une collaboration entre les utilisateurs du site FamilySearch qui souhaitent étendre leur connaissance de leurs lignées et dans le but de collaborer avec d'autres organisations (notamment des organisations généalogiques commerciales) pour créer une ascendance mondiale commune afin d'accroître la participation des gens aux recherches généalogiques et de préserver l'héritage humain commun. Cette collaboration entre organisations permet à la Société Généalogique d'Utah d'obtenir des données supplémentaires qui seront fournies gratuitement à tous les utilisateurs de FamilySearch, leur permettant ainsi d'augmenter leur connaissance de leurs lignes ancestrales.

Des recherches généalogiques peuvent être faites par les saints des derniers jours sur les lignées par le sang, par adoption et par scellement, également pour les noms de personnes qui ont une relation familiale probable qui ne peut pas être confirmée parce que les documents sont insuffisants, par exemple ceux qui ont le même nom de famille et ont résidé dans les mêmes régions que des ancêtres connus. Sont exclus les noms de personnes non apparentées, notamment les noms de célébrités ou celles collectées dans le cadre de projets d'extraction non approuvés, par exemple les victimes juives de l'Holocauste. Les données nécessaires pour l'accomplissement des ordonnances du [temple](#) par procuration pour les personnes décédées sont le nom, le prénom, la date ou année de naissance.

Notes et références

1. ↑ [Délibération n° 2013-105 du 25 avril 2013 \[archive\]](#)
2. ↑ [Ministère de la Culture et de la Communication, Arrêté du 29 septembre 1987 approuvant l'avenant à l'accord du 28 octobre 1960 entre la direction des Archives de France et la Société généalogique de Salt Lake City \[archive\]](#)
3. ↑ [Accord avec les archives nationales de Suède pour l'indexation sur Internet des registres suédois \[archive\]](#)
4. ↑ [FamilySearch Internet Genealogy Service](#), site web de la Family History Library [1] [\[archive\]](#).